



Bulletin d'inscription aux ateliers urbains du panel citoyen Élaboration de la Carte Communale

Dans le cadre de l'élaboration de la carte communale, la municipalité souhaite associer la population à l'élaboration du diagnostic et du projet de développement du village.

La concertation prendra plusieurs formes, réunions publiques, information sur l'état d'avancement des études dans divers supports de communication, mise à disposition d'un registre de concertation pour ceux qui sont désireux d'émettre des idées constructives pour l'intérêt général de la commune de Cros et pour son développement.

En plus de cette concertation, la municipalité souhaite aller plus loin dans la participation citoyenne en proposant des ateliers de travail à la population dont le résultat viendra alimenter le processus d'élaboration du document d'urbanisme.

Le travail en atelier ne pouvant se faire à une grande échelle, la municipalité souhaite constituer un panel citoyen de **20 personnes maximums** sur la base du volontariat.

L'objectif pour la municipalité est de constituer un panel le plus divers possible selon les critères suivants :

- * l'âge,
- * le sexe,
- * la catégorie socio-professionnelle,
- * la localisation géographique.

Le panel sera retenu parmi la population résidente de la commune, les membres d'association, les commerçants ou artisans de la commune.

Le panel n'est pas ouvert à la famille des élus, et de la même façon, 2 membres de la même famille ne peuvent être choisis.

Les élus sollicitent votre participation pour alimenter leurs réflexions dans l'élaboration du projet de carte communale.

Ce bulletin d'inscription permet de vous porter candidat à la participation de ces ateliers urbains.

Les conditions de participation sont les suivantes:

- * Etre majeur ;
- * Habiter la commune ou être propriétaire dans la commune ou travailler dans la commune ;
- * Déposer un bulletin d'inscription et être choisi parmi les 20 personnes admises à participer aux ateliers urbains selon des critères de diversité du panel ;
- * S'engager sur la participation aux ateliers, l'assiduité étant obligatoire.

**Date buttoir de retour des inscriptions
à la mairie : 2 septembre 2022**



**Bulletin d'inscription
aux ateliers urbains du panel citoyen
Élaboration de la Carte Communale**

M. Mme. Prénom Nom
Profession / Secteur d'activité

- Je travaille sur la commune de Cros
- J'habite dans la commune de Cros
Veuillez préciser le quartier/ Hameau
- Je suis propriétaire foncier sur la commune de Cros

- J'ai entre 18 et 25 ans
- J'ai entre 26 et 45 ans
- J'ai entre 46 et 65 ans
- J'ai 66 ans ou plus.

Centre(s) d'intérêt(s) :
Activité(s) associative(s) (précisez)
Autre(s) (précisez)

Les ateliers s'organiseront sous forme de tables rondes thématiques : biodiversité, paysage, cadre de vie, fonctionnement urbain et se tiendront en soirée.
Les ateliers porteront sur les atouts, les faiblesses et la définition des enjeux du territoire permettant d'aboutir au diagnostic de la Carte communale.
Les 2 premiers ateliers sont prévus **courant septembre et octobre 2022 à 18h**. Le jour reste encore à définir.
Lors d'une réunion publique, les représentants volontaires des ateliers présenteront la synthèse du travail élaboré.

- Je m'engage à participer à tous les ateliers sans exception (2 ateliers et la restitution sont prévus).**